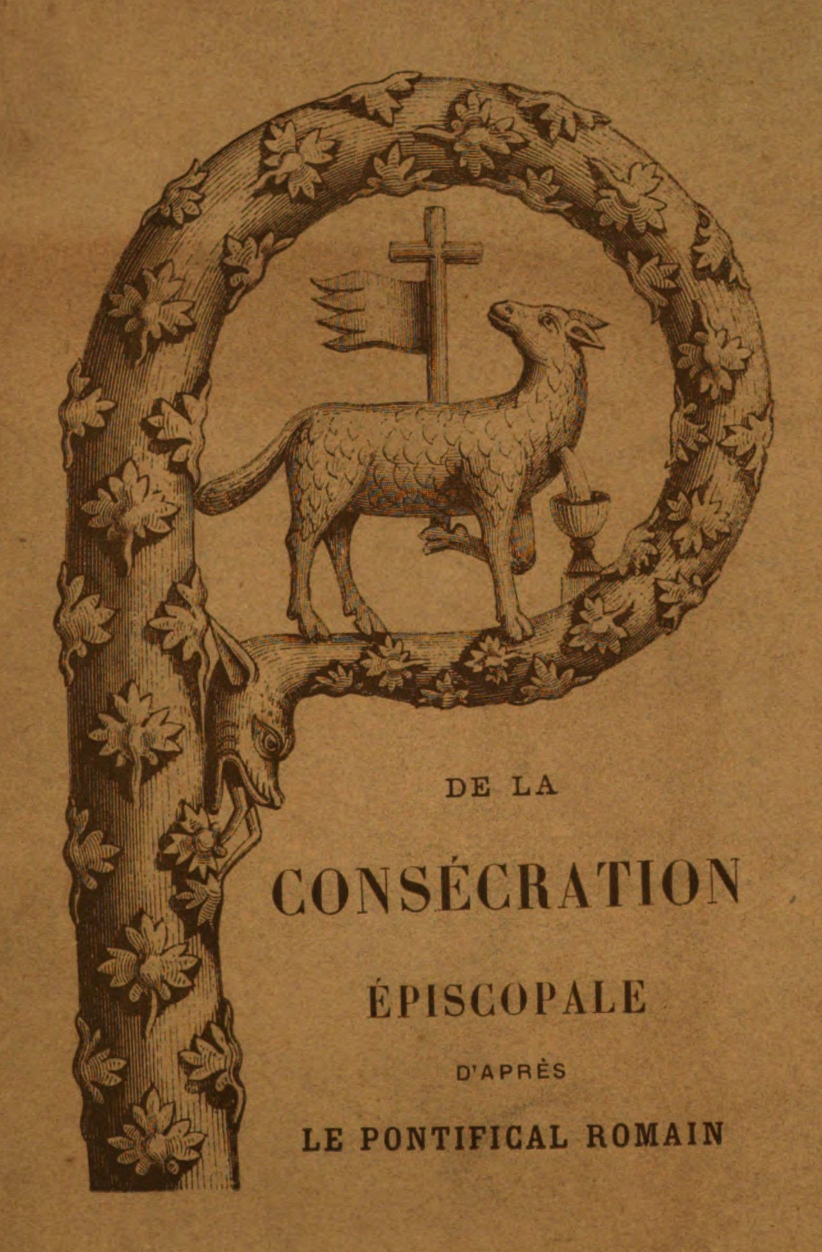


DE LA

CONSÉCRATION ÉPISCOPALE

D'APRÈS

LE PONTIFICAL ROMAIN

DE LA

CONSÉCRATION

ÉPISCOPALE





LES APOTRES, PREMIERS ÉVÊQUES

D'après Wierix; Anvers, 1596.

« Allez, dit Jésus à ses disciples, et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit... Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (S. Math., xxviii, 19, 20.)

DE LA

CONSÉCRATION

ÉPISCOPALE

D'APRÈS LE PONTIFICAL ROMAIN

PAR

CHRISTIAN DEFRANCE
(Léon Gautier)



PARIS
D. DUMOULIN ET Cie, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5
1893





L'INSTITUTION DE L'EUCHARISTIE
« Un évêque doit juger, interpréter, *consacrer*, ordonner, *offrir*, baptiser et confirmer.
Fresque de H. Flandrin dans l'église S.-Germain des Prés, à Paris.

UN MOT AU LECTEUR

Notre but n'est pas de publier ici une édition nouvelle de la Consecratio electi in episcopum, *qui se lit au Pontifical Romain.*

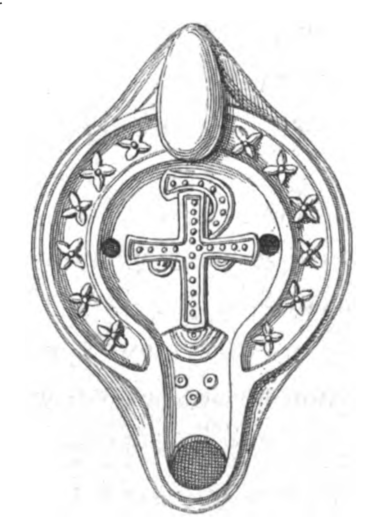
Ce que nous nous sommes proposé, c'est de donner un résumé fidèle et vivant de ce magnifique cérémonial; c'est de montrer la raison d'être, l'enchaînement et la beauté artistique de tous les rites qui le composent; c'est surtout de faire mieux connaître cette chère liturgie catholique qui est si profondément oubliée de nos jours.

Nous avons assisté plus d'une fois à la Consécration d'un Évêque, et avons été surpris de l'étonnement qui se

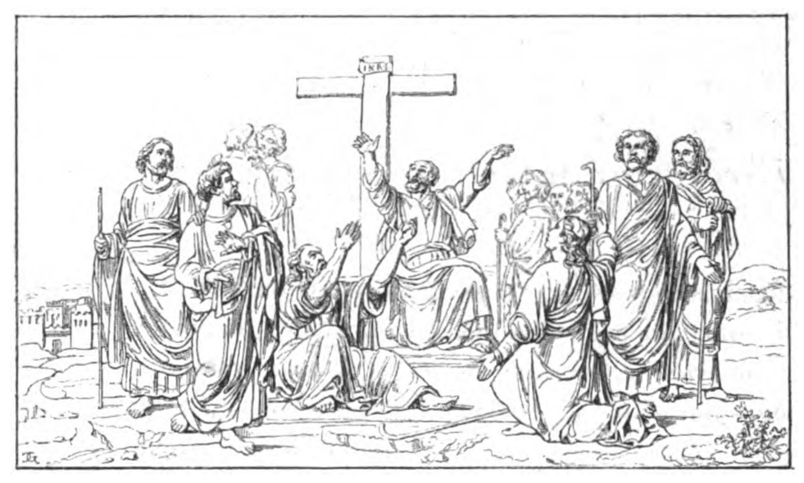
peignait sur le visage de tous les assistants. Il est trop clair qu'ils n'y entendaient rien.

C'est cet étonnement que nous voudrions faire cesser, et tel est l'objet de ces quelques pages, où, pour être plus assuré du succès, nous avons appelé l'image à notre secours.

Si nous arrivons par là à dilater la foi dans quelques âmes ; si nous arrachons à quelques lèvres ce cri sorti du cœur : « Que c'est beau ! » ; si nous donnons ainsi quelques admirateurs de plus aux saints livres de la liturgie romaine, nous n'aurons pas perdu notre peine, et rendrons grâces à Dieu.



LAMPE AFRICAINE DES PREMIERS SIÈCLES
D'après Garucci, VI, pl. 474.



LA DISPERSION DES APOTRES
Les Apôtres, réunis au pied de la croix, se séparent pour porter l'Évangile aux nations.
D'après la peinture de Ch. Gleyre, XIXe siècle.

DE

LA CONSÉCRATION ÉPISCOPALE

Si l'on ne se fait pas une juste idée de l'Épiscopat et de l'Évêque, on n'aura pas l'intelligence de cette incomparable fonction de la « Consécration d'un évêque », de ces nobles pages du *Pontifical romain*, que nous voudrions mettre ici en lumière.

Qui ne comprend pas la dignité de l'Épiscopat et de l'Évêque ne saurait comprendre la beauté de l'Église.

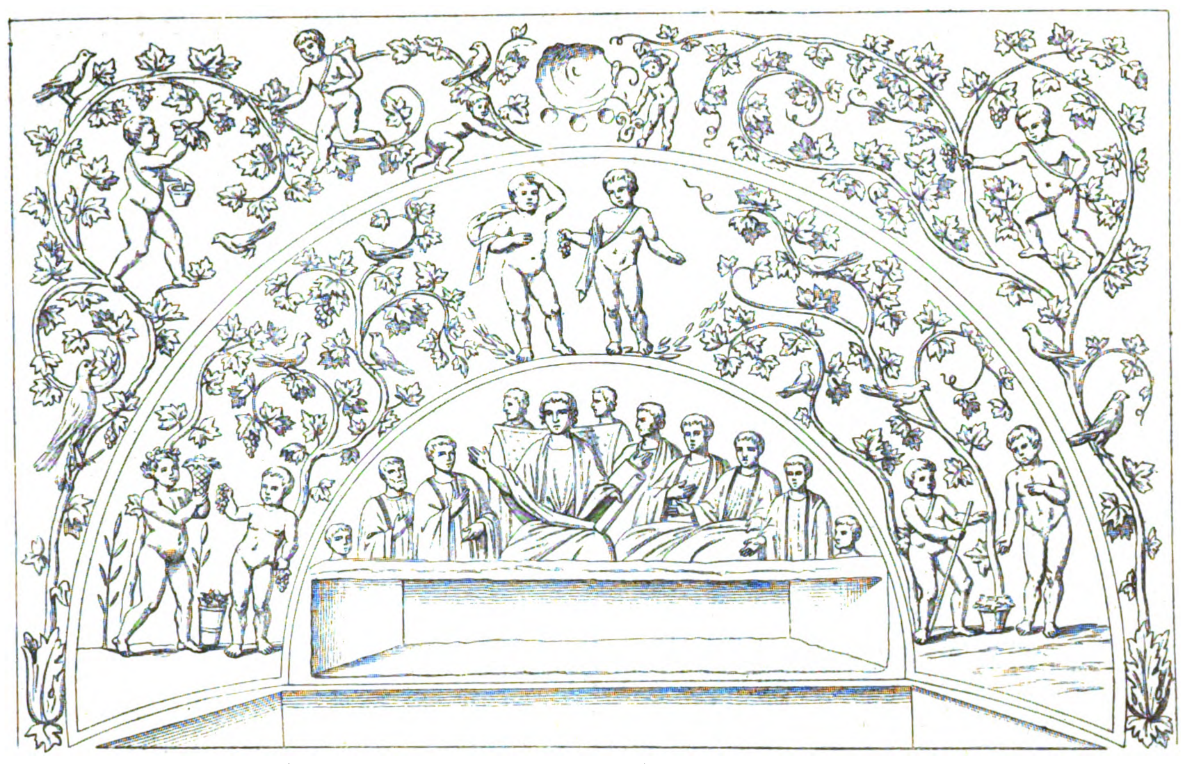
Qu'est-ce donc que l'Épiscopat et l'Évêque ?

L'Épiscopat est, comme on l'a si bien dit, « la continuation directe de l'Apostolat ». C'est le prolongement jusqu'à nos jours du ministère apostolique.

L'Évêque, c'est ce personnage auguste qui, « légalement

soumis au chef de l'Église universelle, exerce dans un diocèse la plénitude de la puissance ecclésiastique » ; c'est le successeur authentique de ces premiers collaborateurs, de ces συνεργὸι auxquels les Apôtres ont communiqué le pouvoir spécial qui est inhérent à l'apostolat. *Ab Apostolis instituti Episcopi in ecclesiis et successores eorum usque ad nos :* tel est le cri de saint Irénée; tel est le témoignage de toute l'antiquité chrétienne.

Il faut ici faire un bond de dix-huit siècles, et nous transporter, d'une façon vivante, dans une communauté chrétienne du premier âge de l'Église. Cette Communauté se compose de plusieurs éléments qu'il importe de distinguer l'un de l'autre. Il y a tout d'abord le peuple chrétien, foule immense et variée, où l'esclave coudoie l'homme libre, où le dernier des mendiants est l'égal du plus riche des patriciens. Ces jeunes gens au visage angélique, qui pénètrent dans les ergastules et dans les bouges les plus abjects, qui visitent les malades et portent aux pauvres le pain qui nourrit le corps avec les tendresses qui relèvent l'âme, ces consolateurs de toutes les misères sont les Diacres, qu'il faut seulement considérer comme les représentants et les messagers d'une autorité supérieure. Au dessus d'eux, les Anciens, les πρεσβύτεροι, ceux à qui il est donné de faire descendre Dieu sur l'autel dans la majesté des saints mystères, et de faire circuler dans tout ce peuple la vie des sacrements, les Prêtres enfin, forment comme un Conseil qui administre et dirige la communauté ; mais les Prêtres, eux aussi, ne sont point placés au sommet de la hiérarchie. Il y a quelqu'un devant qui ils inclinent leurs fronts, vers lequel ils tournent leurs yeux, dont ils attendent et exécutent les ordres : il



JÉSUS-CHRIST, PRINCIPE DE LA HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE

« Je suis le cep de la vigne, dit Jésus à ses apôtres, et vous êtes les branches. » (S. Jean, xv, 5.) — Fresque des Catacombes.

y a le surintendant, le surveillant, l'administrateur général de la famille chrétienne, le successeur des apôtres, l'interprète de la révélation, le dépositaire sacré de l'autorité doctrinale, sacerdotale et disciplinaire ; il y a le Pontife, il y a l'Évêque[1].

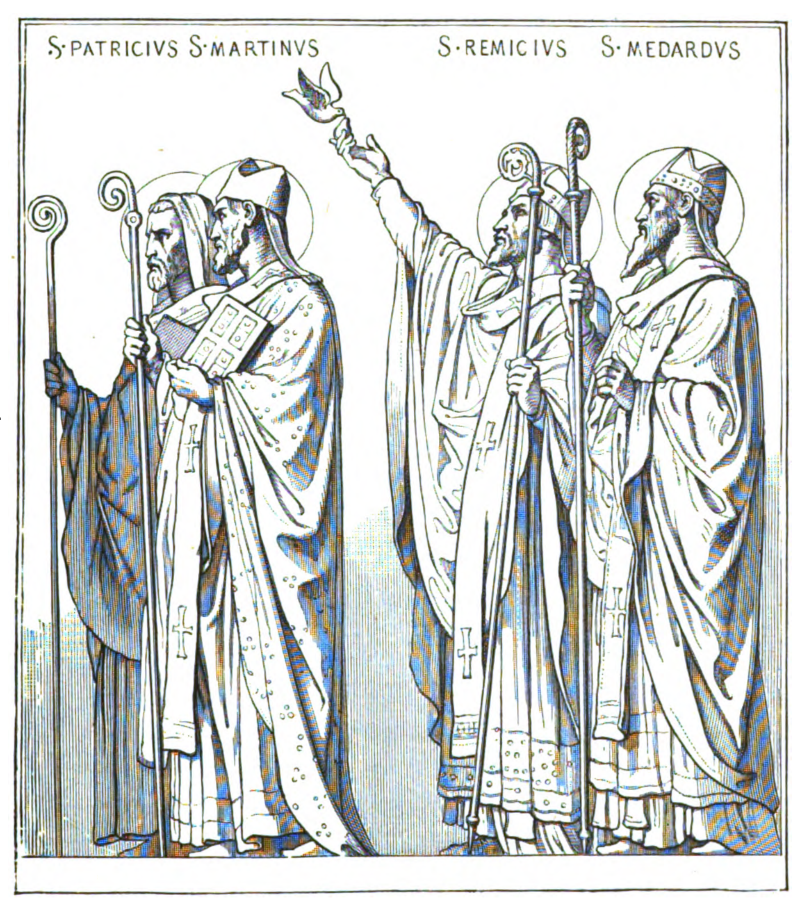
C'est lui, c'est l'Évêque qui exerce sacerdotalement la plénitude des *jura ministerii*, la plénitude du « ministère » ; qui confère les sacrements de la Confirmation et de l'Ordre ; qui bénit les églises et sacre les rois.

C'est lui, c'est l'Évêque qui, humblement soumis au Pontife de Rome, exerce doctrinalement la plénitude des *jura magisterii*, la plénitude du « magistère » ; qui confesse, maintient et propage la foi ; règle l'enseignement des écoles, censure les livres et combat les hérésies.

C'est lui, c'est l'Évêque qui exerce disciplinairement la plénitude de la juridiction, dans les limites de son diocèse ; et qui nous y apparaît à la fois comme un législateur, un administrateur et un juge ; c'est lui qui, en qualité de législateur, rédige et impose des règlements qui peuvent passer pour des lois, prend des décisions liturgiques sans violer le droit suprême du Pape, explique officiellement tout ce qui touche aux matières de la foi, et accorde des privilèges et des dispenses ; c'est lui qui, en qualité d'administrateur, tient la main à ce que les décrets des Papes et des Conciles soient régulièrement exécutés, qui convoque les synodes, gère les biens de son église, règle les affaires de corporations qui sont soumises à l'ordinaire, dispose des bénéfices qui lui sont réservés, ap-

1. Nous n'avons guère fait que résumer ici, sous une forme plus animée, un excellent article de Buss dans le *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, des docteurs Wetzer et Welte (trad. Goschler).

prouve les prêtres qui ont charge d'âmes et favorise la correspondance des fidèles avec le chef de l'Église uni-



S. MARTIN ET S. REMI, PATRIARCHES DE LA NATION FRANÇAISE
Fresque de H. Flandrin.

verselle ; c'est à lui, enfin, qu'appartient, en sa qualité de juge, le jugement des causes ecclésiastiques, comme aussi de celles qui ont le mariage pour objet.

C'est lui, c'est ce docteur, ce pontife, ce juge, cet Évê-

que enfin, à la consécration duquel nous allons maintenant assister. *Sursum corda.*

*
* *

Supposons que ce rite admirable ait pour théâtre notre cathédrale de Paris, et entrons, recueillis, sous les voûtes de Notre-Dame.

Nous arrivons au moment où la fonction liturgique vient de commencer. L'Évêque consécrateur est assis gravement, au pied de l'autel, entre les deux Évêques assistants : tout prend je ne sais quel air de grandeur. Le plus ancien des Assistants, s'adressant au Consécrateur, lui a dit : « Révérendissime Père, la sainte Église catholique vous prie d'élever ce prêtre ici présent à la charge de l'épiscopat ; » puis, le Mandat pontifical a été lu à haute voix, et il est maintenant établi que Rome a parlé, que Rome agrée l'élection, et que l'on peut procéder en toute sûreté aux rites solennels de la consécration. Ce préambule, qui a une si grande importance au point de vue du droit, est imprégné déjà de je ne sais quelle grave et lumineuse beauté.

Le Serment occupe dans toute la jurisprudence canonique une place qui est considérable et mérite de l'être. Sans aucun doute, tous les peuples dignes de ce nom ont connu et pratiqué l'usage du *juramentum;* mais c'est dans l'Église peut-être que cet usage a reçu son développement le plus solennel et le plus efficace. La dignité de l'être humain est renfermée dans le serment, qui est la forme la plus rigoureuse de la loyauté et de l'honneur. On demande donc au futur Évêque de prendre publiquement l'engagement de demeurer toujours soumis à l'apôtre Pierre et à



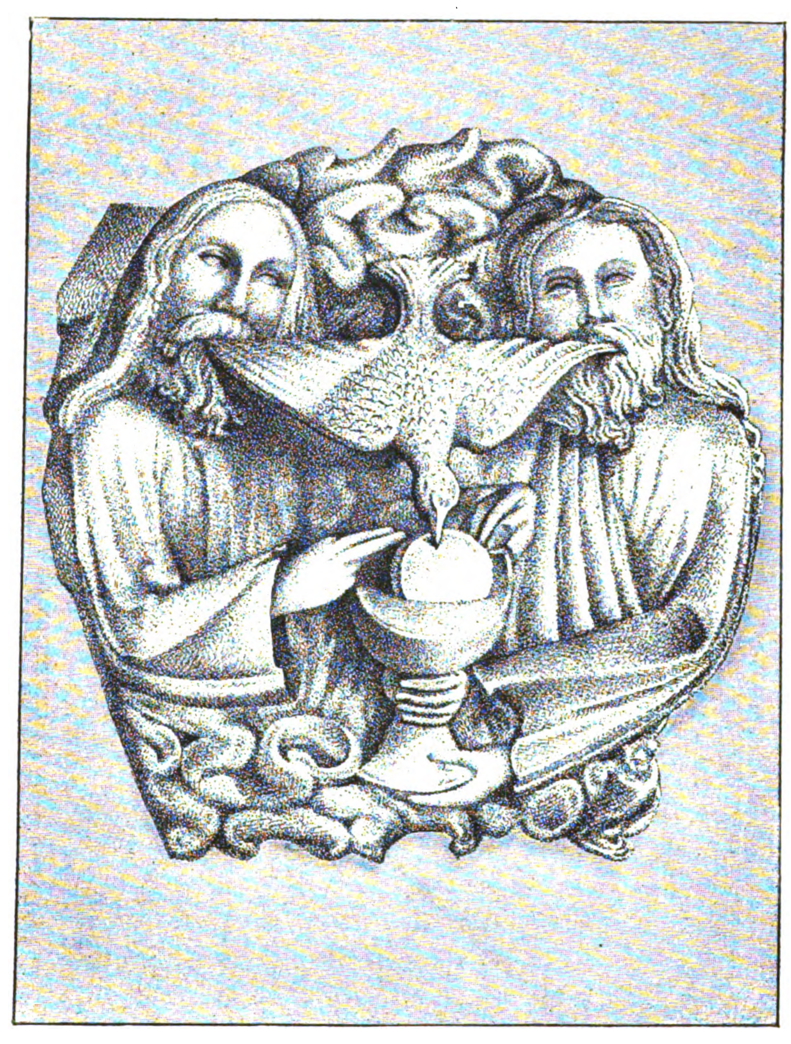
SERAS-TU DOUX AUX PAUVRES? — JE LE SERAI

Jésus guérit la Chananéenne. D'après une gravure de Wierix, dans les « Evangelicæ historiæ imagines » du P. Natal. Anvers, 1596.

la sainte Église Romaine ; d'observer les règles des Pères et les mandements apostoliques ; de se rendre aux Conciles, quand il y sera convoqué ; de faire tous les quatre ans sa visite *ad limina* et de rendre compte au Souverain Pontife de tout ce qui regarde le salut des âmes qui vont lui être confiées. Ce texte du serment, tel qu'on peut le lire au *Pontifical*, remonte certainement à l'époque féodale, et c'est ce qu'attestent certaines formules, comme la suivante : *Possessiones ad mensam meam pertinentes non infeudabo*[1] ; mais on se convaincra sans peine qu'il n'est pas sans offrir encore quelque actualité facile à saisir. Le futur Évêque prête ce serment à genoux devant le Consécrateur, et le voici désormais lié avec le Siège apostolique d'un lien que rien ne pourra briser.

Le terrain cependant n'est pas encore déblayé, et l'on ne saurait encore vaquer réellement aux rites du sacre. Il faut qu'au préalable, l'Élu soit scrupuleusement interrogé sur la foi et les mœurs ; il faut qu'il subisse un véritable examen ; il faut que ses réponses, nettes et décisives, dégagent la responsabilité de ceux qui vont bientôt lui imposer les mains, et mettent en plein relief sa propre personnalité, sa vraie foi, ses promesses et ses engagements. Il est très antique et très beau, cet Examen qui n'est aujourd'hui connu que d'un si petit nombre de catholiques : « Voulez-vous enseigner au peuple tout ce qu'enseignent les saintes Écritures ? Voulez-vous le lui prêcher, non seulement par vos paroles, mais par vos exemples ? » Et plus loin : « Voulez-vous vous attacher uniquement au service de Dieu et demeurer étran-

1. « Je n'inféoderai pas les biens de ma mense. »



CROIS-TU A LA SAINTE TRINITÉ? — J'Y CROIS

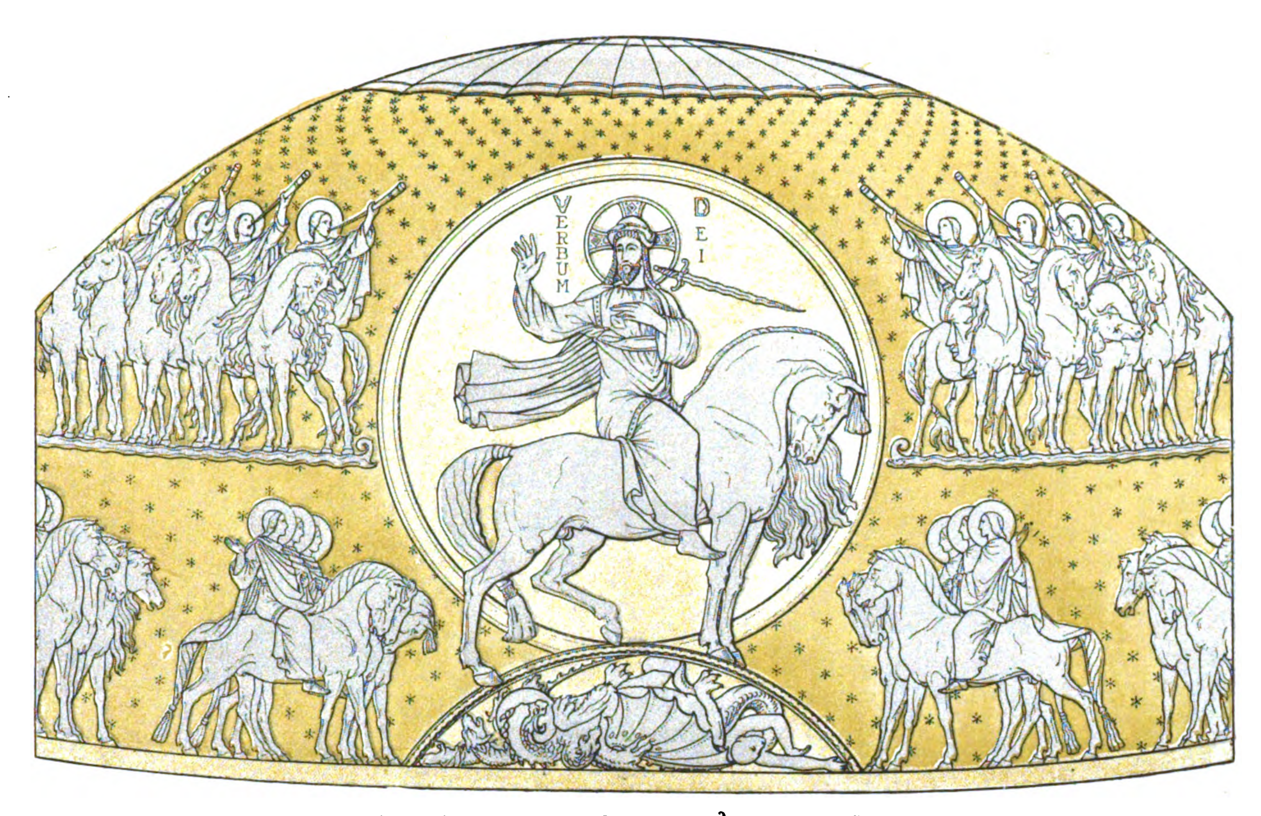
La Sainte Trinité et l'Eucharistie, sculpture d'une clef de voûte dans l'église de Vignory (Haute-Marne). XIIe siècle. — Le Père et le Fils soutiennent chacun d'une main un calice avec l'hostie que le Fils consacre et que le Père offre aux fidèles; entre eux, l'Esprit sanctificateur paraît sous la forme d'une colombe dont le bec touche au pain sacré, et l'extrémité des ailes aux lèvres du Père et à celles du Fils: symbole exprimant le concours des trois Personnes divines dans le sacrement de l'Eucharistie.



CROIS-TU A LA RÉSURRECTION DE LA CHAIR ? — J'Y CROIS

L'affliction de Job, d'après une esquisse de V. Orsel.

« Je sais, dit Job, que mon Rédempteur est vivant, et que je ressusciterai au dernier jour. » (Job, XIX, 25.)



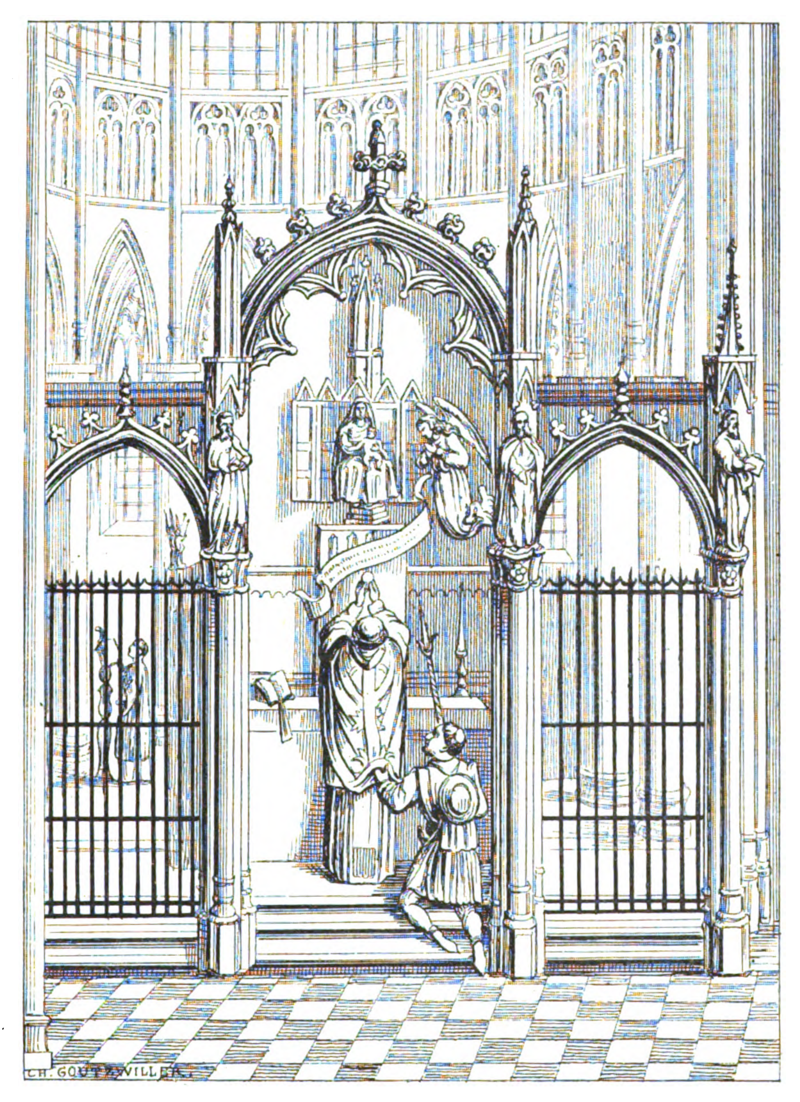
CROIS-TU AU VERBE, FILS DE DIEU ? — JE CROIS EN LUI

Le Verbe. Tiré du « Catholicon », projet de peinture murale de M. Ch. Lameire; École des Beaux-Arts, à Paris.
L'Agneau était vêtu d'une robe teinte de sang ; et il s'appelle le *Verbe de Dieu*. Les armées célestes le suivaient sur des chevaux blancs, vêtues de lin. Et il sortait de sa bouche une épée tranchante des deux côtés. (*Apocalypse*, XIX.)

ger à toute affaire mondaine, à tout lucre honteux? » Et enfin : « Voulez-vous, envers tous les pauvres, être sans cesse affable et bon ? » A toutes ces questions, l'Élu répond par un « Je le veux » énergique et profond, comme il répondra tout à l'heure, par un « Je le crois » sorti du fond de son entendement, à toutes les questions sur la foi. *Volo*, *credo :* voilà deux mots incomparables. Le premier engage toute la volonté, et le second toute l'intelligence. Ils résument tout l'homme, et, en particulier, tout l'Évêque.

Il ne faut pas s'étonner si les questions sur la foi ont le caractère d'une absolue précision. Rien n'était plus nécessaire qu'une telle netteté, et il importait de condamner ici toutes les hérésies passées pour prévenir toutes les hérésies futures. C'est au sujet de l'Homme-Dieu que l'on entre dans les détails les plus circonstanciés, et ce *Credo* est plus long que tous les autres: *Credis illum esse Deum verum et hominem verum, proprium in utraque natura atque perfectum; non adoptivum nec phantasmaticum, sed unicum et unum Filium Dei*[1]*?* Chaque mot rappelle ici une des erreurs condamnées par l'Église, une de ces erreurs dont il convient surtout de garantir les pasteurs, si l'on veut que le troupeau soit préservé : « Rejetez-vous et anathématisez-vous toute hérésie qui s'élève contre la sainte Église catholique ? » L'Élu s'écrie : « Je l'anathématise. » Huit fois, il réplique par son « Je le crois » aux questions pressantes du Consécrateur qui, satisfait enfin de tant de docilité et de bon vouloir, met fin à ce salutaire

1. « Crois-tu que Jésus est vrai Dieu et vrai Homme, conservant la propriété et la perfection de l'une et l'autre nature; crois-tu qu'il n'est pas fils adoptif ni homme seulement en apparence, mais qu'il est le fils unique de Dieu? »



LE SACRIFICE DE LA MESSE (Voir p. 20)

Triptyque de Rogier Van der Weyden. Musée d'Anvers. XVe siècle. — Le cadre du rite de la Consécration épiscopale est celui de la messe elle-même.

examen et dit tendrement à l'Élu : « Que le Seigneur dilate en vous cette foi, mon frère très aimé, et vous conduise à la béatitude qui n'a pas de fin. »

Les préliminaires sont décidément achevés, et, après être resté longtemps sous le portique, nous allons enfin pénétrer dans le temple.

*
* *

Pour avoir l'intelligence de tout ce qui va suivre, il faut jeter par avance un coup d'œil d'ensemble sur tout le développement du rite et se demander quelle est sa physionomie générale. Les créateurs de cette admirable liturgie ont eu ici, comme dans l'office de l'Ordination, une idée à la fois naturelle et sublime. Ils ont donné un cadre à tout ce rite, et ce cadre n'est autre que la Messe elle-même. Le Consécrateur et l'Élu vont célébrer ENSEMBLE le divin sacrifice, et les différentes phases de la Consécration épiscopale vont correspondre harmonieusement avec les différentes parties de la Messe, depuis l'Introït jusqu'au dernier évangile. Telle est la « dominante » de toute la fonction, et qui ne la voit pas ne voit rien.

*
* *

L'Élu, avant de monter à l'autel, a été revêtu du noble costume pontifical : on lui a attaché ses sandales aux pieds, on lui a mis au cou sa croix pectorale, on lui a « décroisé » son étole, et le voilà qui monte les degrés de l'autel, couvert de la tunique, de la dalmatique et de la chasuble, de ces vêtements qui rappellent les saintes fonctions du lévite et du prêtre, par lesquelles l'Élu a dû passer et dont il ne perdra jamais la mémoire.

Jusqu'à la fin du Graduel, rien de nouveau. Le Consécrateur et l'Élu disent la messe du jour, chacun à un autel, et rien n'est plus touchant que le spectacle de ces deux chefs du peuple chrétien, qui disent ensemble les mêmes prières. C'est cette simultanéité qui est particulièrement émouvante, et il n'est pas interdit d'y voir un symbole de cette profonde unité dans la doctrine que doivent sans cesse maintenir entre eux tous les évêques du monde catholique, sous l'autorité du Pontife suprême.

Le dernier *alleluia* du Graduel vient d'être terminé, avec ses neumes et vocalises. Le Consécrateur s'assied de nouveau devant l'autel, et, d'une voix forte, rappelle à l'Élu, en une formule saisissante et brève, tous les nouveaux devoirs dont il assume le fardeau : « Un évêque doit juger, interpréter, consacrer, ordonner, offrir, baptiser et confirmer. » Dieu seul peut donner à l'Élu la force dont il aura bientôt besoin, et c'est ce que le Consécrateur demande pour lui à la souveraine Bonté : « Prions tous, mes frères, prions pour que l'abondance de la grâce descende d'en haut sur celui qui va être ordonné évêque. » L'*Amen* retentit dans la basilique; puis, quelques minutes après, on y entend ce grand cri de supplication qui résonne si souvent dans nos temples, le *Kyrie eleison* plusieurs fois répété. Ce sont les Litanies que l'on entonne.

Ceux qui sont familiers avec l'étude de la liturgie ne tardent pas à se convaincre que les mêmes rites, en des circonstances analogues ou semblables, y sont fréquemment reproduits. C'est l'unité dans la variété, et rien ne semble, d'ailleurs, mieux justifié que de prêter à l'âme chrétienne les mêmes accents dans les mêmes douleurs ou dans les mêmes joies. Tel est ce beau rite de la Prostration qui

accompagne si souvent le chant de la grande Supplication. Tandis que le Consécrateur et les Assistants restent à genoux, l'Élu tombe à terre, s'y étend de tout son long et, collé pour ainsi dire aux dalles, écoute ainsi la mélopée populaire des litanies. Que ce rite soit ou non d'origine orientale, peu nous importe : il est expressif jusqu'au sublime. Il est à la fois naturel et sacré. Si dur qu'on ait le cœur, il faut pleurer.

Sans laisser ici vaguer son imagination, il est permis de croire qu'en cette heure solennelle, autour de cet homme qui est ainsi prosterné et ne fait qu'un avec la terre, qui pense sans doute à son futur diocèse et à tout le bien qu'il y veut faire avec l'aide de Dieu, tous les groupes des Saints qui sont invoqués dans les litanies sont véritablement présents. Ils sont descendus du ciel avec la Mère de Dieu qui les conduit, ils sont là, ces neuf chœurs des Anges, où, selon saint Thomas, chaque individu forme une espèce; ils sont là, tous les saints de l'Ancien Testament, qui ont connu jadis la majesté du temple de Jérusalem, et lui préfèrent cette église où habite le Dieu de bonté; ils sont là, tous les Apôtres, pour bénir ce continuateur de leur ministère et de leur œuvre; ils sont là, les Docteurs, pour inspirer celui qui est appelé à prêcher la vraie doctrine; ils sont là, ces saints Moines dont le futur évêque aura bientôt à connaître et à aimer les enfants spirituels; elles sont là, ces Vierges qui ont été le modèle glorieux de toutes ces communautés de Sœurs dont son diocèse est si heureusement peuplé; ils sont là, enfin, tous les Saints, et parmi eux, au premier rang, les patrons de ce diocèse que le nouvel Évêque est appelé à gouverner. Et la basilique est remplie de leur invisible présence.



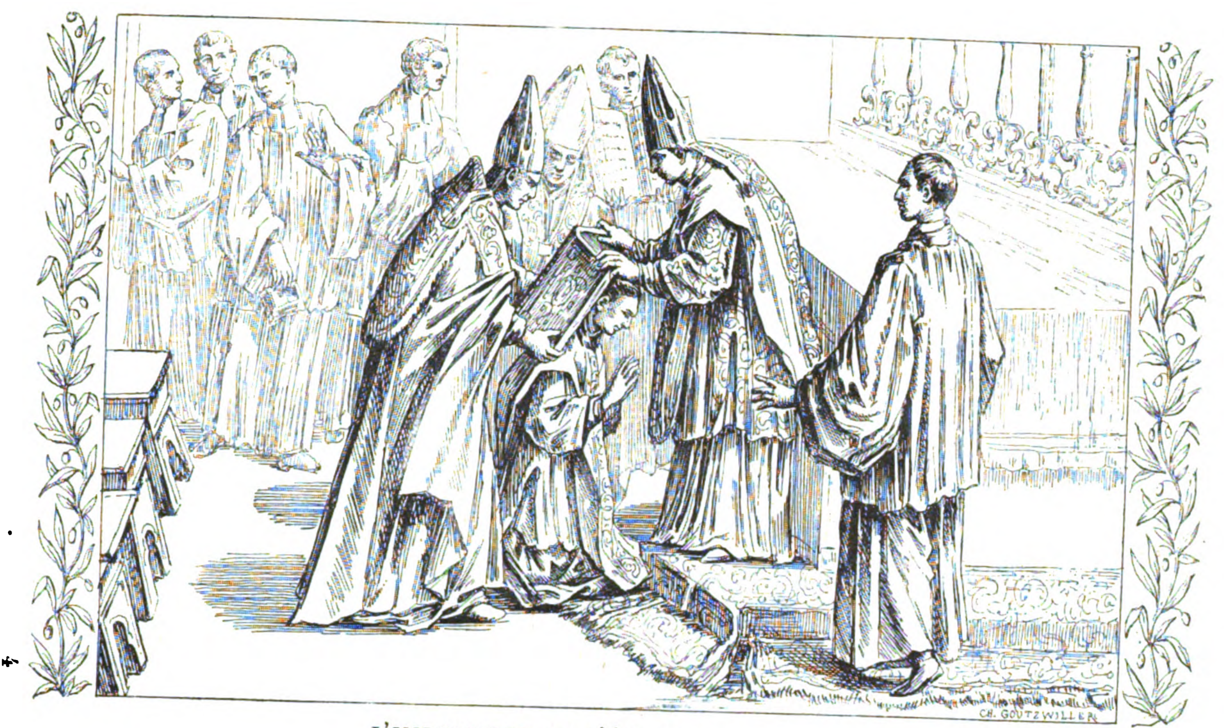
LA PROSTRATION DE L'ÉLU

La Prostration accompagne le chant de la grande Supplication (Voir p. 22). — D'après une gravure du *Pontificale romanum*.

Jusqu'ici cependant l'Élu est toujours l'Élu, et n'est pas encore l'Évêque ; mais on sent les approches de l'instant décisif où ce prêtre va devenir le successeur auguste des Apôtres. Le chant des litanies est un moment interrompu, et c'est le Consécrateur qui, mitre en tête, crosse en main, debout entre les deux Assistants qui demeurent agenouillés et prononcent avec lui les mêmes paroles, c'est le Consécrateur qui, à trois reprises, appelle solennellement la bénédiction céleste sur celui qui n'est pas encore consacré, mais va l'être : *Ut hunc præsentem Electum benedicere et sanctificare et consecrare digneris, te rogamus, audi nos*[1]. Lui-même il le bénit trois fois, et les Assistants le bénissent aussi trois fois ; puis la mélopée des litanies reprend son cours jusqu'au dernier *Kyrie*.

Il se fait alors un de ces silences qui ajoutent encore à la mystérieuse beauté de la liturgie et annoncent toujours quelque chose de grand. Les fidèles se recueillent, et, le cœur serré par l'émotion, attendent. Sur les deux épaules de l'Élu, le Consécrateur place le livre des Évangiles tout grand ouvert. Le livre sacré est appuyé contre la tête du futur évêque, de telle façon que le texte divin soit à la fois près de son cerveau et près de son cœur. Il semble en vérité qu'on voudrait le faire pénétrer en tout son être. C'est là un beau, un précieux symbole, et que les esprits les plus ignorants et les âmes les plus simples peuvent aisément comprendre. L'Église veut que la vie, les mœurs, la parole, l'action, l'âme et le corps de l'Évêque soient imprégnés d'Évangile. Elle veut que l'Évêque, sous ses vêtements d'or, sous sa mitre couverte de rubis

1. « Nous te supplions de bénir, de sanctifier et de consacrer le présent Élu. »



L'IMPOSITION DE L'ÉVANGILE (Voir p. 24)

et d'émeraudes, à travers toutes les splendeurs de sa fonction, toutes les pompes de son ministère, et alors même qu'il serait, comme au moyen âge, un véritable potentat; elle veut, dis-je, que l'Évêque soit avant tout évangélique. S'il se refuse à l'être, il n'est pas selon le cœur de l'Église.

Le rite grandit, grandit toujours, et l'émotion des fidèles va toujours croissant.

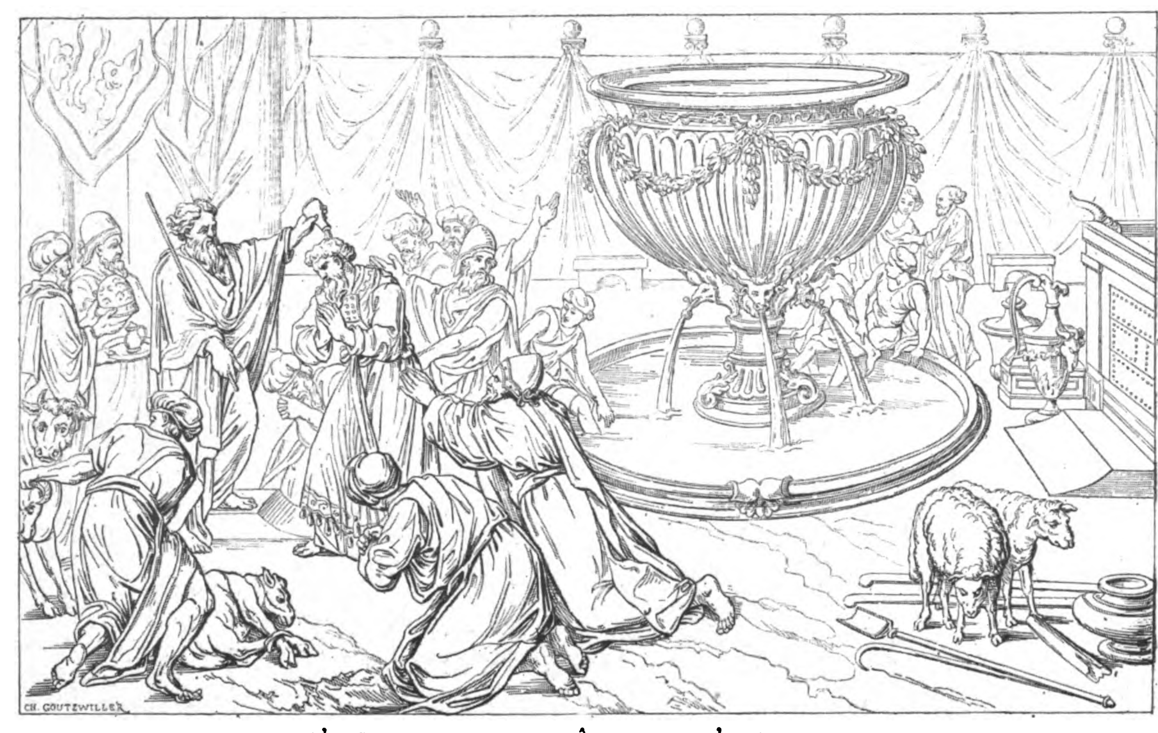
L'Élu vient de tomber à genoux. Le Consécrateur et les deux Assistants touchent, chacun de leurs deux mains, la tête de celui qui doit être consacré, et prononcent, tous trois en même temps, ces mots qui, dans tous les Pontificaux, devraient être imprimés en lettres d'or, comme les plus importants de tout ce magnifique office : *Accipe Spiritum Sanctum* [1].

L'Esprit descend, avec tous ses dons.

Ce futur évêque, il est désormais armé, et n'a plus rien à redouter. Il vient de recevoir le don de la Sagesse, qui lui fera porter un jugement exact sur toutes les choses de ce monde ; le don de l'Intelligence, qui lui fera surtout comprendre la profondeur des choses célestes ; le don du « Conseil », qui le préservera de tout excès dans la parole et dans l'action ; le don de la Force, qui le défendra de toute compromission et lâcheté ; le don de la Science, qui lui permettra de répondre à toutes les attaques contre la sainte Église ; le don de la Piété, qui lui communiquera un amour brûlant pour les hommes et pour Dieu, et enfin, le don, l'admirable don de la Crainte de Dieu, grâce auquel il défiera l'effort de toutes les puissances terrestres et leur tiendra tête jusqu'à la mort.

1. « Reçois l'Esprit-Saint. »

Toutes les fois qu'on arrive, dans le Pontifical, au moment le plus grave d'une fonction liturgique, on peut s'attendre à ce que l'Église fasse retentir soudain le *Per omnia sæcula sæculorum*, et résume sa pensée dans le chant de la Préface. Il en est de ce rite comme de celui de la Prostration, et on le retrouve dans tous les grands offices pontificaux. Rien n'égale ici la majesté de la mélodie, si ce n'est la beauté du texte. Cette Préface de la Consécration épiscopale commence par une histoire abrégée du Sacerdoce dans l'ancienne loi, et elle se terminera tout à l'heure par une incomparable supplication en faveur du futur Évêque. Mais, entre les deux parties de ce véritable poème, on fait une pause solennelle, durant laquelle la tête de l'Élu est liée avec une bande de toile blanche qu'on dispose autour de sa tonsure. Puis, écoutez : le Consécrateur s'agenouille, et, d'une voix pleine, entonne le *Veni Creator*, qui est le grand chant triomphal en l'honneur de l'Esprit-Saint. C'est aux sons de cette hymne victorieuse que Jeanne d'Arc a jadis délivré Orléans et sauvé la France ; c'est aux sons de cette même ode superbe qu'on achève en ce moment de consacrer un de ces Évêques qui ont fait la France et délivreront l'Église. Les gouttes du saint Chrême tombent alors de la main du Consécrateur, qui trace d'abord une croix et fait ensuite une onction complète sur toute la tonsure de l'Élu. Voilà donc la tête qui est bénie, ointe, consacrée. La tête, c'est le siège de l'intelligence, de la doctrine sainte, de la théologie lumineuse, de toutes les grandes et vastes théories chrétiennes ; mais ces théories ne suffiraient pas au gouvernement des âmes, si l'évêque n'y joignait la pratique réelle de tant de hautes et nobles vérités. L'intelligence doit être



L'ONCTION DU GRAND PRÊTRE DANS L'ANCIENNE LOI

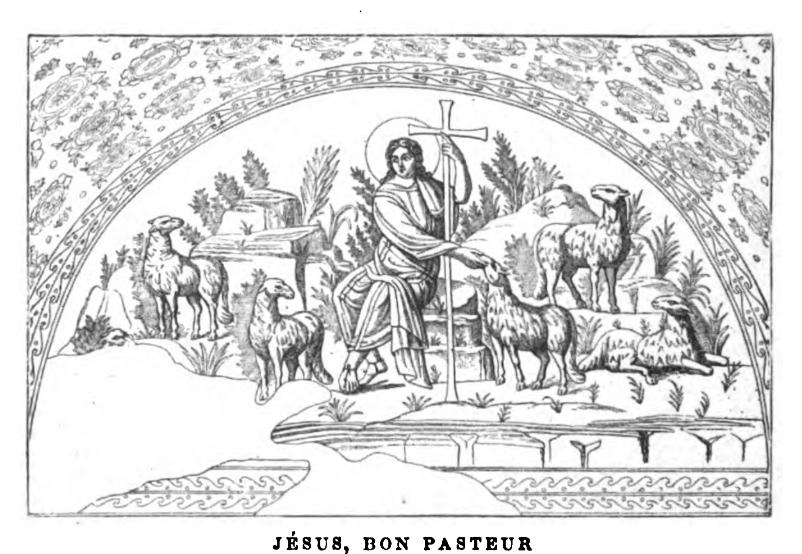
***Aaron et ses fils consacrés par Moïse*, d'après le « Dictionnaire historique de la Bible » de dom Calmet. Paris, 1722. — Le chef d'Israël verse l'huile sainte sur la tête d'Aaron. Puis, par une cérémonie différente, destinée à marquer leur infériorité hiérarchique vis-à-vis du grand prêtre, il consacre chacun de ses fils.**



L'ONCTION DE L'ÉVÊQUE (Voir p. 27)

Gravure du *Pontificale romanum.* — Le Consécrateur fait avec le saint chrême, sur la tête de l'Élu, une onction en forme de croix et de couronne ; l'huile symbolise le prophète, la croix le prêtre, et la couronne le roi : l'Évêque devient en effet prophète, prêtre et roi.

complétée par l'action, et c'est pourquoi, après avoir béni et oint la tête, on va bénir et oindre les mains du futur Évêque. Cette dernière onction, aussi solennelle que la précédente, ne se fait plus au chant du *Veni Creator ;* mais elle est précédée par ce très doux psaume : *Ecce quam*



JÉSUS, BON PASTEUR
« Je suis le bon Pasteur, dit Jésus ; et je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, et je donne ma vie pour mes brebis. » (S. Jean, x, 14-15.)
Mosaïque du vᵉ siècle ; église Sainte-Croix, à Ravenne.

bonum et jucundum habitare fratres in unum [1], qui pourrait être appelé, si l'on n'avait pas tant abusé de ce mot, l'hymne de la vraie fraternité. Entre ces deux onctions, la Préface a été achevée, et la seconde partie est encore d'un plus haut vol que la première. Les devoirs de l'Évêque y sont tracés dans cette belle langue liturgique qui n'aura jamais assez d'admirateurs : *Abundet in eo constantia fidei*,

1. « Comme il est bon, comme il est doux de ne faire qu'un avec ses frères ! »

puritas dilectionis, sinceritas pacis. Sint speciosi pedes ejus ad evangelizandum pacem, ad evangelizandum bona. Da ei, Domine, ministerium reconciliationis in verbo et factis.... Sit sollicitudine impiger, sit spiritu fervens, oderit superbiam, humilitatem et veritatem diligat, neque eam un-



LA REMISE DE LA CROSSE AU NOUVEL ÉVÊQUE
« Recevez ce bâton pour marque de l'office de Pasteur que vous allez exercer. »
Gravure du *Pontificale romanum* (Voir p. 33).

quam deserat[1]. « Ne pas être le déserteur de la vérité, » c'est une vaillante devise pour un évêque, et je comprendrais qu'on la choisit entre toutes pour ennoblir les

1. « Puissent abonder et surabonder en son âme la constance de la foi, la pureté de l'amour, la sincérité de la paix! Que ses pieds soient beaux pour évangéliser la paix, pour évangéliser tous les biens! Donnez-lui, Seigneur, d'être le ministre de la réconciliation dans ses paroles et dans ses œuvres; qu'il soit infatigable en sa sollicitude; qu'il se prenne de haine contre l'orgueil; qu'il se passionne pour l'humilité, qu'il aime la Vérité et ne la déserte jamais. »

armoiries épiscopales. *Veritatem non deseram ;* on ne trouvera rien de plus beau.

*
* *

« L'imposition des mains et les deux onctions », tels



LES FIANÇAILLES DE L'AGNEAU DIVIN

Illustrations de la Bible, par Schnorr. Paris, Schulgen. — Jésus contemple l'Église, son épouse, qu'il forma de son sang sur la croix : « Le Christ est l'époux, dit saint Augustin, l'Église l'épouse, et la croix le lit mystérieux. »

sont en définitive les trois rites primordiaux et nécessaires de cette Consécration, et le *Pontifical romain* nous le fait très lucidement comprendre. C'est seulement après la seconde onction que l'on cesse en effet de se servir du mot *electus* pour qualifier le nouvel Évêque ; c'est seulement après la seconde onction qu'on le désigne sous le nom de *consecratus*. Il y a ici beaucoup plus qu'une

nuance. Tout ce qui va suivre sera le complément superbe des trois grands Rites.

Que le Consécrateur mette alors la crosse entre les doigts du Consacré, en lui recommandant de sévir miséricordieusement contre tous les vices, de juger toujours



LA REMISE DE L'ANNEAU AU NOUVEL ÉVÊQUE

« Recevez cet anneau, dit le Consécrateur, comme une marque de la fidélité inviolable avec laquelle vous devez garder l'épouse de Dieu, qui est la sainte Église. » — D'après une gravure du *Pontificale romanum.*

sans colère et de conserver en son cœur la *tranquillitas severitatis;*

Qu'il bénisse ensuite l'anneau épiscopal, ce véritable anneau de fiançailles qui unit pour toujours l'époux pontifical à son Église, qui est le sceau d'un mariage à jamais indissoluble et sans divorce possible ; qu'il lui prêche, comme aux autres époux, une fidélité inviolable ; qu'il lui dise enfin, avec les accents d'un poète : *Sponsam Dei,*

sanctam videlicet Ecclesiam, intemerata fide ornatus, illibate custodias[1];

Qu'il lui fasse enfin toucher l'Évangéliaire, en lui disant : « Reçois l'Évangile, et prêche-le. *Vade et prædica;* »

Ces bénédictions, si belles qu'elles soient, n'ont pas le caractère décisif de l'Imposition des mains et des deux Onctions. Entre les rites sacrés, il en est qu'il faut placer au dessus de tous les autres, et tels sont en particulier ceux qui sont « la forme » des sacrements.

*
* *

Nous ne sommes encore parvenus, dans le Sacrifice auguste, qu'au commencement de l'Offertoire, et voici qu'une procession se dirige alors vers le milieu de l'autel où le Consécrateur s'est assis de nouveau entre les deux Assistants. Cette procession est bien faite pour surprendre aujourd'hui les regards de tous ceux qui ignorent les choses liturgiques : six clercs la composent, avec le Consacré lui-même, et ces six acolytes portent solennellement deux cierges allumés, deux barils de vin dont l'un est argenté et l'autre doré, et deux pains de même parure. Le tout est présenté, comme offrande, au Consécrateur par le Consacré. Ce rite, que des esprits étroits peuvent seuls trouver bizarre, n'est pas notablement différent de cet autre rite, encore pratiqué dans quelques églises de Paris pendant la messe de l'enterrement, et qui consiste à offrir à l'officiant, en ce même instant de la liturgie, une bouteille de vin et un pain. Ces rites remontent tous deux à

1. « Qu'avec une inviolable fidélité il se fasse le très pur gardien de cette fiancée de Dieu qui est la sainte Église. »



LA TRADITION DE L'ÉVANGILE (Voir p. 34)

« Recevez l'Évangile, dit au nouveau Pasteur le Prélat consécrateur, et allez l'annoncer au peuple dont vous êtes chargé. »

D'après une gravure du *Pontificale romanum*.



L'OFFRANDE DU CONSACRÉ AU PRÉLAT CONSÉCRATEUR

A l'offertoire, le Consacré vient offrir solennellement au Consécrateur deux flambeaux, deux barils de vin et deux pains (Voir p. 34-38).

D'après une gravure du *Pontificale romanum*.



L'IMPOSITION DE LA MITRE (Voir p. 42).

« Que le front de votre défenseur et combattant, dit le Consécrateur s'adressant à Dieu, protégé par ces deux cornes, figures des deux Testaments, apparaisse terrible aux ennemis de la vérité... Que votre grâce remplisse de vigueur dans l'attaque et la défense celui que vous armez pour le combat ! » — D'après une gravure du *Pontificale romanum*.

une très haute antiquité, alors qu'en certains jours de l'année liturgique on offrait à l'Église « la matière du saint sacrifice », le pain et le vin qui devaient être consommés par le prêtre et eucharistiquement distribués aux fidèles. On y ajoute ici les cierges, dont le symbole est plus aisé à comprendre et n'a pas besoin de commentaire. Sur ces cierges, comme sur les barils et sur les pains, éclatent les armoiries du Consécrateur et du Consacré. Elles sont très nobles, ces armoiries où la croix tient souvent la plus grande place, et très nobles aussi sont les devises qui accompagnent le blason épiscopal, *Pauperes evangelizantur*, par exemple, ou vingt autres encore qui sont comme un rayonnement de l'Évangile.

* * *

La messe continue toujours, et le Consacré, comme nous le disions plus haut, la dit EN MÊME TEMPS que le Consécrateur. Même autel, mêmes paroles, mêmes gestes. Il en va ainsi jusqu'à la communion. Sur la patène on n'a déposé qu'une hostie qui sera tout à l'heure rompue en deux parts, dont l'une est réservée au Consécrateur et l'autre au Consacré. Le même calice sert également aux deux évêques, et je ne sais rien, en vérité, de plus profond que ce partage fraternel de l'hostie et du calice. Le baiser que les deux prélats se donnent après l'*Agnus Dei* ne fait que confirmer une telle union. Qui pourrait jamais la rompre?

C'est au Consécrateur qu'il appartient de donner cette grande bénédiction solennelle par le *Sit nomen Domini benedictum*, que la liturgie romaine réserve aux évêques. Son *Benedicat vos* retentit dans la basilique, et passe

comme un souffle divin au dessus de tous les fidèles prosternés. Il ne reste plus qu'à « introniser » le nouvel



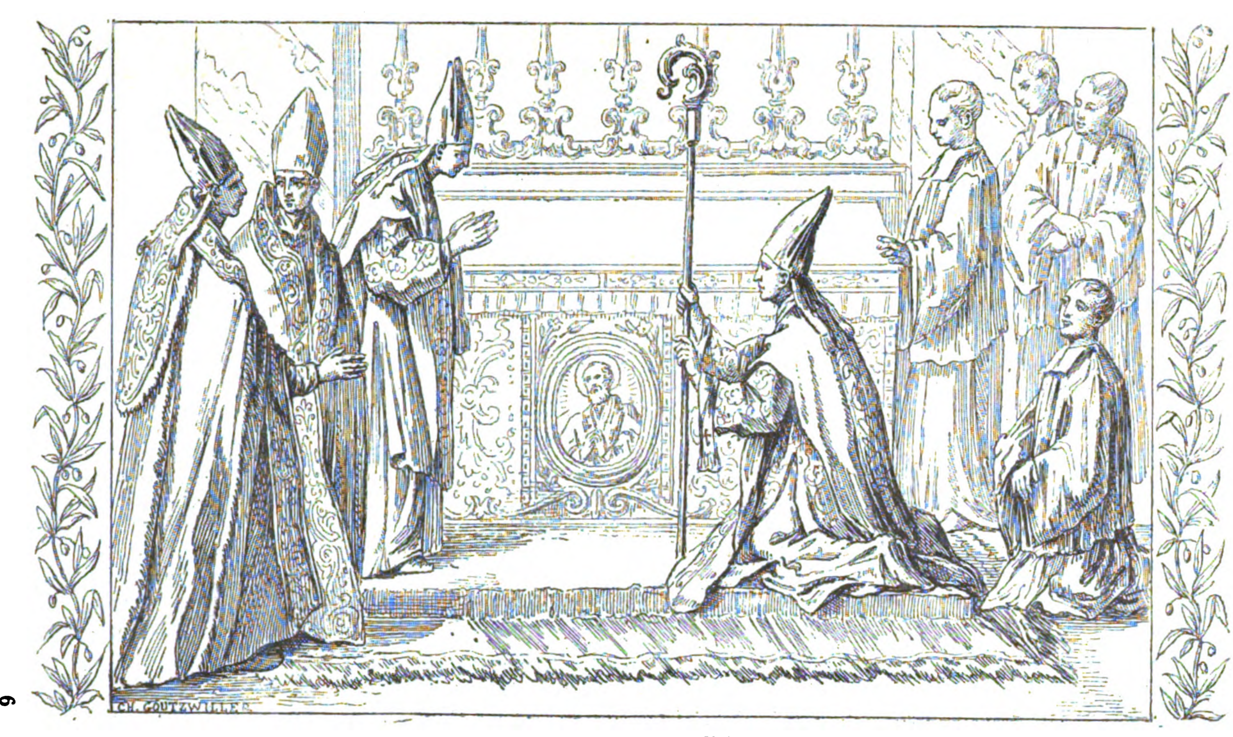
LA CÉRÉMONIE DE L'INTRONISATION (P. 42)
Le *Sacre de saint Martin*, évêque de Tours, d'après les tapisseries de Montpezat.
(Commencement du XVIe siècle.)

évêque et à l'asseoir solennellement dans ce *faldistorium* d'où il va dominer en roi le peuple qui lui est confié. Il convient que sur ce trône il soit revêtu de tous les attributs de son autorité, et c'est pourquoi le Consé-



LA BÉNÉDICTION DU NOUVEL ÉVÊQUE AUTOUR DE L'ÉGLISE

Imité des gravures du *Pontificale romanum.* (Voir page 42.)



AD MULTOS ANNOS (Voir page 44.)

C'est le témoignage public de la reconnaissance du Consacré au Consécrateur. — D'après une gravure du *Pontificale romanum*.

crateur bénit alors cette mitre qui va servir de diadème au Consacré, et ces gants aussi qui vont recouvrir ses mains bénissantes. A l'un de ses doigts, le Consécrateur met ensuite l'anneau des fiançailles épiscopales. Le Consacré est maintenant tout prêt à recevoir les honneurs du trône : on l'y conduit, et la crosse lui est placée en la main gauche. Le voilà dans toute la gloire de sa magistrature et de sa paternité spirituelles. Ses épreuves commenceront dès demain peut-être; mais aujourd'hui c'est l'heure d'une allégresse et d'un triomphe dont il faut rapporter à Dieu tout le bienfait et tout l'honneur. Il n'y a, dans toute la liturgie, il n'y a véritablement qu'un chant qui soit en ce moment possible : c'est le *Te Deum*. Il est entonné par le Consécrateur et chanté par tout le peuple.

C'est alors qu'un dernier rite vient ajouter un nouvel élément à la beauté d'une fonction où nous avons eu à signaler tant de traits sublimes. Dès les premiers mots du *Te Deum*, les deux Assistants viennent chercher le Consacré, qui est toujours assis sur son trône, et ils le conduisent alors par toute l'église, en fendant les flots de la multitude chrétienne qui se précipite à genoux sous la bénédiction de son nouveau pasteur. Cette déambulation est superbe et émeut les cœurs les plus rudes. Pas un chrétien, pas un être humain n'est exclu de la tendresse bénissante de l'évêque, et c'est en ce cas qu'on pourrait dire, même à un athée, le mot célèbre de Pie VII : « La bénédiction d'un vieillard ne fait jamais de mal. » *Omnibus benedicit*, dit le Pontifical. De sa main en effet les bénédictions pleuvent; les plus rebelles s'agenouillent devant lui et baissent la tête; les mères lui tendent leurs enfants, et il bénit, il bénit encore, il bénit tou-



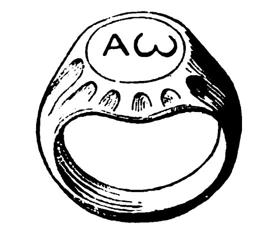
LES TROMPETTES D'ISRAEL
Dessin tiré des *Illustrations de la Bible,* par Schnorr. Paris, Schulgen.

jours. De toutes ses fonctions, c'est la plus douce. Il est père.

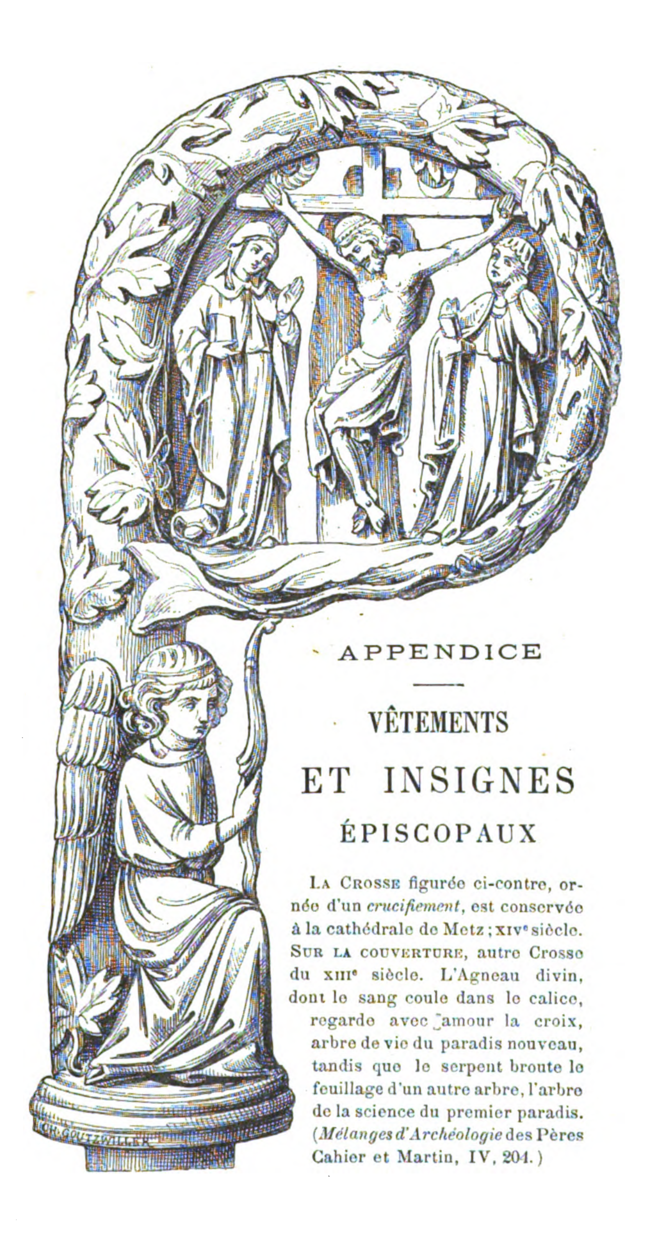
Le Consacré a un suprême devoir à remplir, et il convient qu'il témoigne publiquement sa reconnaissance en-

vers son Consécrateur. Après avoir donné au peuple, du haut de l'autel, sa première Bénédiction solennelle, il s'avance vers celui qui, tout à l'heure, a partagé avec lui le calice et l'hostie : il se met à genoux devant lui et, d'une voix émue, sur un rythme solennel, chante cet *Ad multos annos* où l'on sent toute la vivacité de sa gratitude et toute la sincérité de son amour. Il le chante trois fois, et, à chaque reprise, élève la voix davantage. Cette triple répétition sur un ton de plus en plus haut se retrouve plus d'une fois dans les fonctions liturgiques. Elle saisit vivement l'esprit, et le laisse sur une plus durable et plus vive impression.

C'est par ces mots aussi que nous terminerons cette insuffisante analyse d'un rite aussi magnifique, et nous adressons ici l'*Ad multos annos*, non seulement au Consécrateur de tel ou tel évêque, mais à tous les évêques du monde catholique, et à ceux surtout de notre France.



Anneau chrétien des premiers siècles.



APPENDICE

VÊTEMENTS
ET INSIGNES
ÉPISCOPAUX

La Crosse figurée ci-contre, ornée d'un *crucifiement*, est conservée à la cathédrale de Metz ; XIVe siècle. Sur la couverture, autre Crosse du XIIIe siècle. L'Agneau divin, dont le sang coule dans le calice, regarde avec amour la croix, arbre de vie du paradis nouveau, tandis que le serpent broute le feuillage d'un autre arbre, l'arbre de la science du premier paradis. (*Mélanges d'Archéologie* des Pères Cahier et Martin, IV, 204.)



LE COSTUME ÉPISCOPAL AU VIe SIÈCLE

Saint Apollinaire, d'après la mosaïque de l'église Saint-Apollinaire *in classe*, à Ravenne.



SAINT HONORAT ET L'ILE DE LÉRINS
Longtemps inculte et infestée de serpents, cette île fut transformée par saint Honorat en un foyer de vie et de civilisation chrétienne. (*Chronologie des Saints de Lérins*, 1613.)

VÊTEMENTS
ET
INSIGNES ÉPISCOPAUX[1]

Bas et sandales. — Les bas sont un vestige des anciens règlements qui défendaient aux ministres des saints autels de célébrer avec les chaussures qu'ils portaient habituellement. Ils se mettent sur les bas ordinaires et sont en soie de la couleur déterminée pour les offices du jour : ils sont rouges, blancs, verts ou violets. Les bas sont réservés à la messe solennelle, et jamais on ne les porte aux offices funèbres.

Les sandales, *sandalia*, sont la chaussure solennelle. C'était la chaussure des anciens Romains. Les sandales des princes et des sénateurs étaient relevées d'or et de pourpre. Celles des évêques sont en soie brodée d'or.

Gants. — Les gants blancs, que l'évêque reçoit, dans sa consécration, expriment parfaitement la pureté exquise aussi

1. Extrait de l'ouvrage intitulé *Manuel liturgique*, par A. Lerosey, prêtre de Saint-Sulpice; t. I, p. 250 à 260. Paris, Berche et Tralin.

bien dans le corps que dans le cœur, par leur couleur dont aucune tache n'altère la blancheur. Dans les fonctions épiscopales, les gants sont de l'une des cinq couleurs liturgiques : blanc, rouge, vert, violet et rose. Le *Cérémonial des Évêques* prohibe les gants noirs ou autres aux offices funèbres. Les gants ne se portent qu'à la messe pontificale, comme les sandales et les bas.

Outre les raisons symboliques que l'Église a eues de donner les gants à ses ministres, savoir d'exprimer la pureté et la sainteté dont leurs mains doivent être ornées, il y a une raison toute matérielle : c'est l'incommodité qu'il y aurait pour l'évêque à tenir dans la main nue la crosse, en hiver.

Tunicelles. — Les tunicelles sont les deux vêtements de dessous que la rubrique appelle tunique et dalmatique. La tunique et la dalmatique, qui sont les ornements propres du sous-diacre et du diacre, font partie des ornements pontificaux, pour rappeler à l'évêque qu'il a la plénitude du sacerdoce, qu'il possède éminemment tous les ordres qu'il confère, et qu'il doit, par conséquent, en pratiquer toutes les vertus, dans un degré supérieur.

Croix pectorale. — Placée sous les yeux de l'évêque, elle lui rappelle sans cesse le Dieu qui mourut au Calvaire pour la rédemption du genre humain, et les martyrs qui scellèrent de leur sang la foi dont il fait profession.

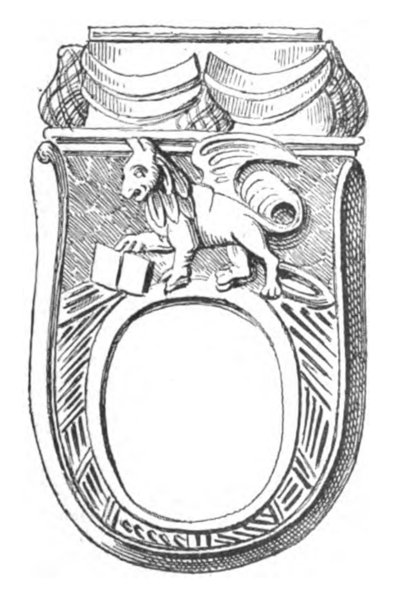
Mitre. — La mitre est toujours de couleur blanche, même pour les fonctions funèbres : « C'est, dit Brunon d'Asti (1125), pour signifier la chasteté du pontife, ornement qui convient on ne peut mieux à la tête, puisque là se trouvent les cinq sens par lesquels l'éclat de la pureté peut être si facilement terni, et c'est afin de les préserver que la mitre de la chasteté est placée sur son front. »

Crosse. — Au bâton pastoral s'attache l'idée de gouverne-

ment : « Par le bâton, dit saint Thomas, est exprimé le soin pastoral qui doit ramener les âmes errantes, soutenir les faibles et exciter ceux qui sont lents. » C'est ce qu'exprime ce vers :

Attrahe per curvum, medio rege, punge per imum.

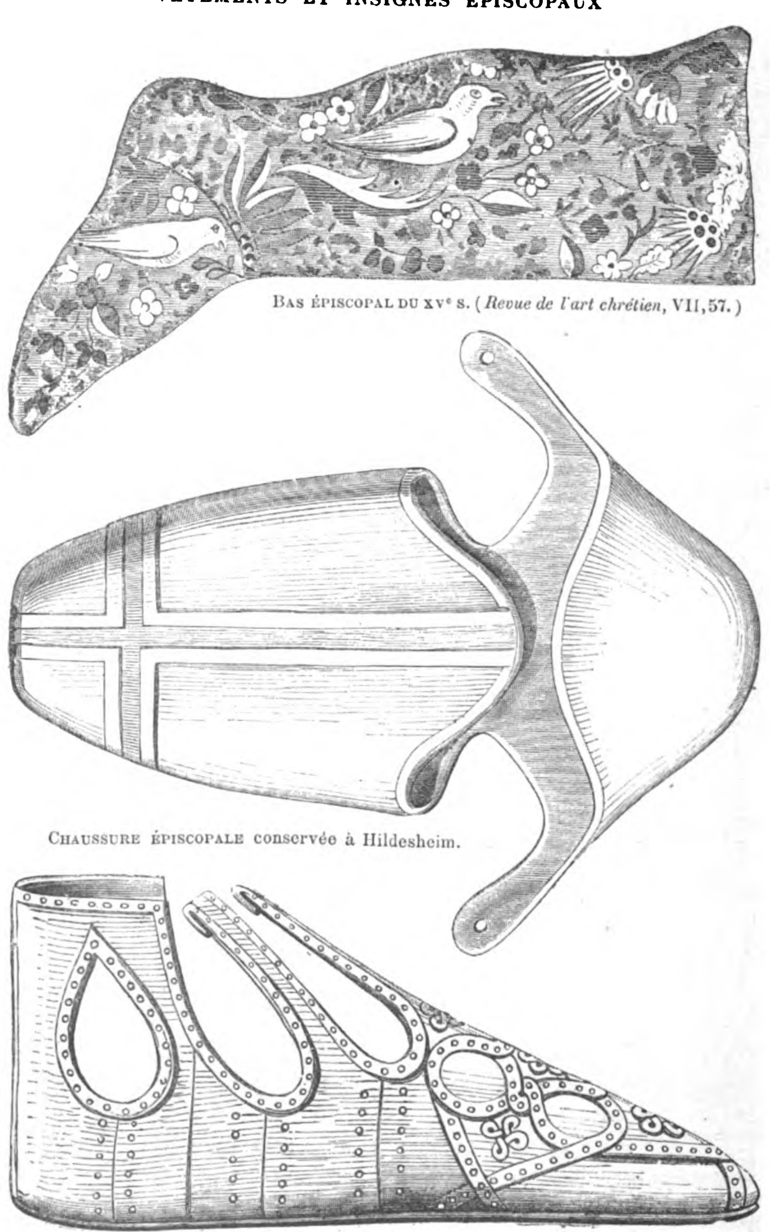
Anneau. — L'anneau a été, dans tous les temps et chez tous les peuples, le symbole de l'autorité, de la dignité et de la prééminence. Or, l'anneau épiscopal a tous ces caractères : c'est une marque de l'éminente dignité de l'évêque ; c'est un signe de l'alliance spirituelle qu'il a contractée avec son Église ; c'est l'anneau du cœur, *annulus cordis*, comme dit la rubrique du Missel, parce qu'il engage le cœur par la foi donnée ; c'est un indice de la discrétion que doit avoir l'évêque dans une foule de circonstances.





ANNEAU ÉPISCOPAL DU XVe SIÈCLE

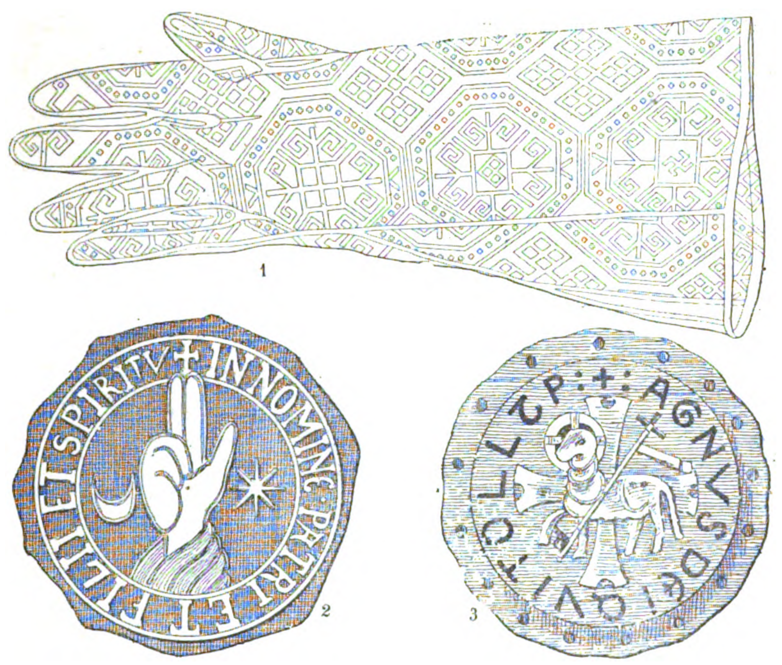
Les quatre côtés de cet anneau offrent les symboles ciselés des quatre évangélistes : le lion, le bœuf, l'aigle et l'ange. Au-dessous de l'ange, attribut de saint Mathieu, figure une tiare papale qui donnerait à penser que, dans les temps anciens, des anneaux de cette sorte étaient donnés par la cour de Rome, comme souvenirs de l'*Anneau du Pêcheur*, à des prélats éminents. (*Revue de l'art chrétien*, IV, 26.)



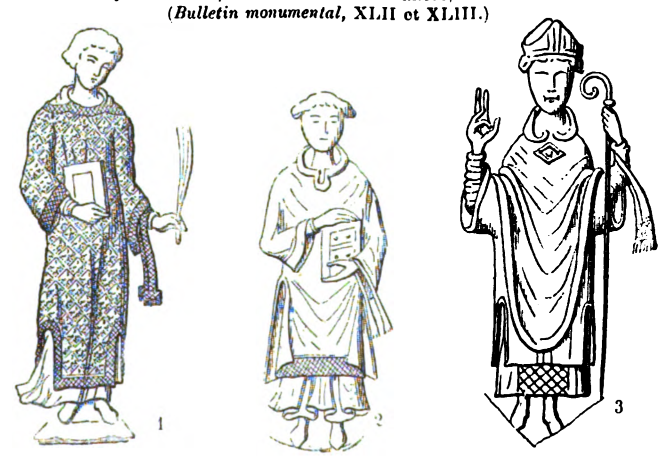
BAS ÉPISCOPAL DU XVe S. (*Revue de l'art chrétien*, VII, 57.)

CHAUSSURE ÉPISCOPALE conservée à Hildesheim.

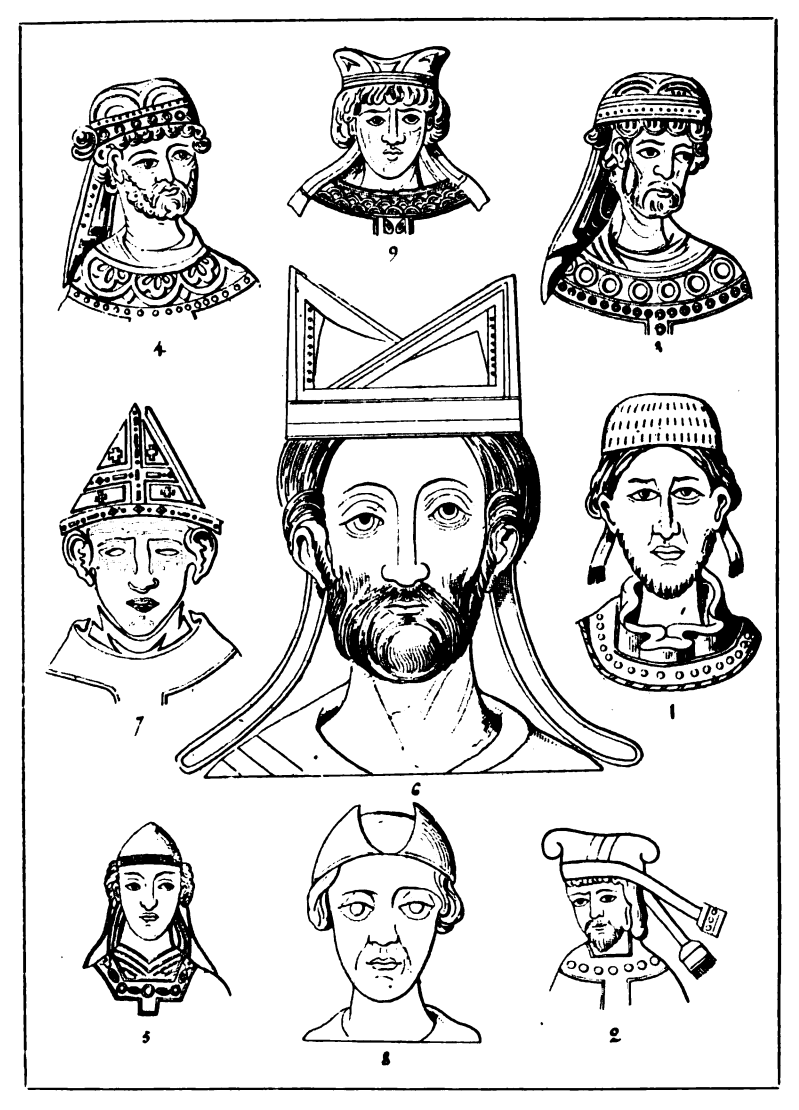
SOULIER DE CERÉMONIE DU XIe S. (*Nouveaux Mélanges d'Archéologie*, par le P. Cahier.)



1. Gant de S. Germain, évêque de Paris, fondateur de l'église S.-Germain des Prés; VI[e] siècle. Conservé au dôme d'Aix-la-Chapelle.— 2. Plaque de gant, à la cathédrale de Troyes. — 3. Plaque de gant, à la cathédrale de Cahors, XII[e] et XIII[e] siècles.
(*Bulletin monumental*, XLII et XLIII.)



La Dalmatique. — 1. Sceau du chapitre de S.-Gengoul de Toul, 1291.
2. Thomas, archidiacre du Pincerais, 1231. — 3. Robert, archevêque de Rouen, 1209.



LA MITRE, DU Xᵉ AU XIIIᵉ SIÈCLE

1. xᵉ siècle. — 2, 3, 4. xɪᵉ siècle. — 5, 6, 7, 8. xɪɪᵉ siècle. — 9. xɪɪɪᵉ siècle.
Gravure ci-contre : du xɪɪɪᵉ au xvɪɪɪᵉ siècle. — 10. xɪɪɪᵉ siècle. — 11, 12. xɪvᵉ siècle. — 13, 14, 15. xvᵉ siècle. — 16. xvɪᵉ siècle. — 17. xvɪɪᵉ siècle. — 18. xvɪɪɪᵉ siècle. — D'après le dessin de M. Ch. de Linas, dans la *Revue de l'Art chrétien*, V, 281 et 449.



LA MITRE, DU XIIIe AU XVIIIe SIÈCLE (Explication ci-contre.)



CROIX PECTORALE

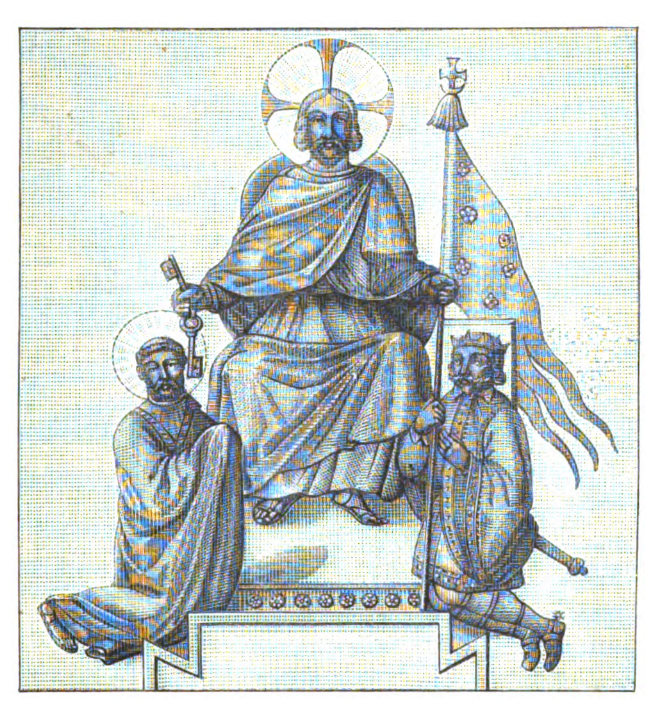
DU VIII[e] OU IX[e] SIÈCLE

Conservée au musée du Vatican. (D'après la *Revue de l'Art chrétien*, X, 2.) On croit reconnaître au centre : Jésus-Christ, saint Pierre au-dessus de lui, saint Paul au dessous; à sa droite la sainte Vierge, à gauche saint Jean-Baptiste ou saint Jean l'Évangéliste. La croix pectorale primitive, destinée à contenir des reliques, était portée indifféremment par tous les fidèles. Depuis le XIII[e] siècle, elle est devenue un insigne épiscopal.



PEIGNE LITURGIQUE

Dit de saint Leu, archevêque de Sens, et conservé dans la cathédrale de cette ville. (*Nouveaux Mélanges d'Archéologie*, par le P. Cahier.) — Après l'onction de la tête et des mains reçue par le nouvel évêque, celui-ci est ramené *ad capellam suam* par les prélats assistants; et là « on lui essuie la tête avec de la mie de pain pour enlever l'onction », puis on nettoie et on lisse sa chevelure avec un peigne.

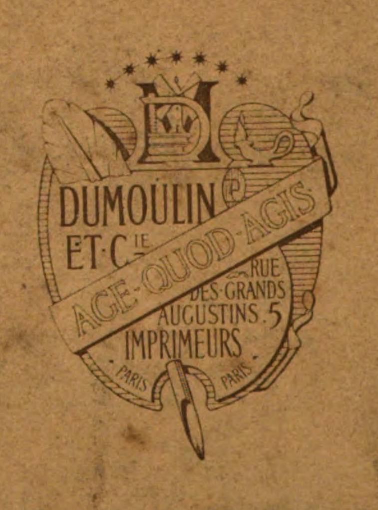


LE POUVOIR SPIRITUEL ET LE POUVOIR TEMPOREL

dépendant de Jésus-Christ, qui remet à saint Pierre les clefs, et à Charlemagne l'étendard surmonté de la croix. Le *Vicaire* du Christ, c'est le Pape ; le *Défenseur* du Christ, c'est le Pouvoir civil. Mosaïque du IX[e] siècle, dans le *triclinium* de Saint-Jean de Latran, à Rome. — Saint Pierre est revêtu de la pénule, sa main est recouverte de la draperie en signe de respect. Le prince des Apôtres est toujours représenté, les mains recouvertes d'un pan de son manteau, quand il reçoit les clefs du royaume des cieux des mains de Notre-Seigneur. (Martigny, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes;* art. MAINS.)

FIN




DUMOULIN
ET·C^IE
AGE·QUOD·AGIS
RUE
DES·GRANDS
AUGUSTINS. 5
IMPRIMEURS
PARIS
PARIS